



LA DIGNITÉ  
de chaque  
personne ne  
se discute pas...  
ELLE SE  
RESPECTE.

à **DIJON**  
le **2<sup>ÈME</sup> MARDI**  
DE CHAQUE MOIS  
**PLACE F. RUDE**  
→ de **18h à 19h.**

CE CERCLE DE SILENCE, ORGANISÉ  
DANS PLUS DE 180 VILLES EN FRANCE,  
EXPRIME :

- Le refus des traitements inhumains et dégradants que subissent des hommes, des femmes et des enfants sur le territoire français du simple fait qu'ils n'arrivent pas à faire reconnaître leurs droits.
- Le soutien aux exilés et à ceux qui les accompagnent dans leurs démarches.
- Le devoir d'informer l'opinion publique et de donner des outils de réflexion pour que chacun puisse se faire une opinion.

NOUS CONDAMNONS FERMEMENT :

- les contrôles d'identité au faciès
- les expulsions détruisant les liens familiaux
- la rétention dans des lieux d'enfermement
- le non respect des engagements de la France signataire des Conventions internationales (Droits de l'Enfant - Convention de Genève)

VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE  
MÊME POUR QUELQUES MINUTES.

À L'initiative de :

ACO ; ACAT ; Amnesty International Dijon, ATTAC ; CCFD-Terre Solidaire ; La Cimade - Dijon ; Club Unesco ; Eglise Protestante Unie de Dijon -Beaune et Côte d'Or ; LVN Observer, Partager, Agir ; LDH ; Mouvement de la Paix ; MAN Côte d'Or ; MRAP 21 Dijon, Pastorale des Migrants ; RESF21 ; Secours Catholique Bourgogne, SOS Refoulement ; UJFP Union Juive Française pour la Paix ; Personnes à titre individuel.

**Immigration et asile : sortir de la stigmatisation en optant pour des solutions humanistes et réalistes**  
**communiqué d'après la LDH**

Le projet de loi sur l'immigration et l'asile porté par le ministre de l'Intérieur devrait être examiné au Sénat début novembre et à l'Assemblée nationale en février. La LDH (Ligue des droits de l'Homme) a déjà exprimé son profond désaccord avec la logique de ce texte essentiellement répressif. En effet, le projet de loi prévoit de durcir les conditions de délivrance et de renouvellement des titres de séjour, de faciliter les expulsions en étendant encore les pouvoirs arbitraires des préfets au motif de menaces pour l'ordre public ..., et plus généralement de réduire les droits des personnes étrangères. Plus aucune personne étrangère ne sera protégée quel que soit son degré d'intégration à l'exception des seuls mineurs.

Le ministre de l'Intérieur entend faire le tri entre les personnes étrangères et se débarrasser de celles ... qualifiées de « méchants » dont le seul tort, le plus souvent, est de n'avoir pu obtenir un visa en fuyant leur pays et de ce fait, d'être entrées illégalement en France.

Faute de majorité à l'Assemblée nationale, le gouvernement en est réduit à négocier avec les parlementaires Les Républicains (LR), qui s'en donnent à cœur joie dans la surenchère, .. avec le dépôt de deux propositions de loi semblant directement issues du programme du Rassemblement national. Tout y passe : l'accès à tous les titres de séjour est mis en cause et une des pires mesures, outre le fait de vouloir s'exonérer des conventions internationales, est sans doute, sauf soins d'urgence, la suppression de l'aide médicale d'État (AME), c'est-à-dire le droit aux soins élémentaires pour toute personne vivant en France, ce qui peut entraîner une catastrophe humanitaire et sanitaire...

Les exceptions au durcissement du Code des étrangers sont infinitésimales. C'est néanmoins le cas de la mesure de régularisation des personnes étrangères travaillant dans des métiers dits en tension. Cette mesure est cependant beaucoup trop limitative d'autant qu'il faut prouver que l'on est en France depuis trois ans, et que l'on y a travaillé au moins huit mois (sans en avoir le droit)...

La LDH tient cependant à se féliciter de toutes les initiatives et prises de position qui amènent un peu d'humanité ...

Forte du constat que font quotidiennement ses militantes et militants, ainsi que... de nombreuses personnes de la société civile qui se mobilisent pour la régularisation de leurs camarades, la LDH appelle à une large régularisation qui permettrait de faire reculer la précarité de nombre de personnes étrangères vivant dans notre pays, mais aussi le travail clandestin et les situations de surexploitation. Elle appelle à une autre politique, fondée sur l'humanité, l'accueil et l'égalité des droits.

d'après un communiqué de la LDH